

Site Natura 2000 FR 1110025

ETANG DE SAINT-QUENTIN

Yvelines (78)

Directive Oiseaux

Carte localisation :

Identité du site

Statut : Zone de Protection Spéciale

Date de transmission du site : 29/02/88

Date de l'arrêté de désignation du site : 23/12/2003

Communes concernées par le site : Trappes, Montigny-le-Bretonneux

Surface du site : 87 ha

Approbation du document d'objectifs (DOCOB) : 05/10/2010

Structure porteuse : Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Etangs et Rigoles (SMAGER)

Structure animatrice : Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Etangs et Rigoles (SMAGER)

Président du comité de pilotage : M. José CACHIN, Président Ile de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines

Description du site

Le site Natura 2000 « Etang de Saint-Quentin » est constitué d'une seule entité qui s'étend sur 87 hectares en se superposant intégralement au périmètre de protection réglementaire de la réserve naturelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, situé sur la commune de Trappes.

Le site Natura 2000 est situé à l'extrémité ouest de l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines, un des plus grands plans d'eau d'Ile-de-France (environ 130 hectares) hérité du réseau « supérieur » des étangs et rigoles alimentant les grandes eaux de Versailles.

L'étang de Saint-Quentin, considéré comme une des dernières grandes zones humides des Yvelines, est donc un espace naturel à haute valeur patrimoniale faunistique et floristique, illustré notamment par la création de la réserve naturelle nationale en 1986 et par les 255 espèces d'oiseaux qui y ont été observées entre 1986 et 2015.

La richesse ornithologique est à nouveau à l'origine de la désignation en 2003 du site Natura 2000 sous le statut de Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre de la directive « Oiseaux ».

Descriptif des habitats et/ou des espèces présents sur le site

Du point de vue paysager, cela se traduit par une mosaïque de milieux naturels terrestres et aquatiques au sein desquels les habitats humides (roselières, vasières exondées, vasières inondées, ...) sont les plus intéressants du point de vue patrimonial, aussi bien pour la flore que l'avifaune. Ainsi, un nombre significatif d'espèces d'oiseaux citées à l'annexe I de la directive « Oiseaux » peut être régulièrement observé (en toute saison).

De par cette diversité d'habitats humides, le site joue à la fois un rôle de site d'escale de migration (notamment pour les espèces limicoles et les rapaces) au printemps et en automne, un rôle de site favorable à la reproduction notamment pour les espèces fréquentant les milieux paludicoles (Blongios nain, ardéidés,...) en fin de printemps – début d'été, ainsi qu'un rôle de site d'hivernage pour certaines espèces (Butor étoilé, anatidés,...).

Vue sur les roselières depuis le « grand observatoire » ►



Les principales menaces pesant sur le site Natura 2000 (et les espèces) sont principalement celles que connaissent les milieux naturels périurbains :

- eutrophisation naturelle du plan d'eau, conjuguée à des « apports » d'origine anthropique (matières organiques, hydrocarbures et métaux lourds, pollutions,...) induisant une dégradation progressive des milieux aquatiques ou humides.

- usages humains des espaces naturels

(Crédit photo : J. GODON, 2014)

effets potentiellement défavorables sur la faune et la flore (aménagement, dégradation des milieux, ...).

□ Photographie aérienne présentant environ 80 % de la surface du site Natura 2000



(crédit photo: Syndicat Mixte BPAL Saint-Quentin-en-Yvelines, 2011)

Les espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire^[1] présentes sur le site

Espèces		Code Natura 2000	Statut biologique « ZPS SQY » (au 05/08/2022)		
Nom vernaculaire	Nom latin		N	M	H
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	A021		X	X
Butor blongios, Blongios nain*	<i>Ixobrychus minutus</i>	A022	X	X	-
Héron bihoreau, Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	A023	X	X	-
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	A026	X	X	X
Grande aigrette	<i>Egretta alba</i>	A027	X	X	X
Bernache nonnette	<i>Branta leucopsis</i>	A045		X	
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	A081		X	
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaëtus</i>	A094		X	
Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	A132		X	X
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	A140		X	X
Chevalier combattant, Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	A151		X	
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	A166		X	
Mouette mélanocéphale *	<i>Larus melanocephalus</i>	A176	X	X	X
Mouette pygmée	<i>Larus minutus</i>	A177		X	X
Sterne pierregarin*	<i>Sterna hirundo</i>	A193	X	X	
Sterne naine	<i>Sterna albifrons</i>	A195		X	
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	A197		X	
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	A229	X	X	X

Légende : N : nicheur ; M : migrateur ; H : hivernant

* espèce prioritaire sur le site

[1] liste des espèces « ZPS Saint-Quentin » annexée à l'Arrêté du 26 novembre 2019 modifiant les listes des espèces d'oiseaux justifiant la désignation de sites Natura 2000 (zone de protection spéciale) situés en région Ile-de-France



☐ Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) - mâle



☐ Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*)



☐ Mouette mélanocéphale (*Ichthyaeus melanocephalus*)



Localisation des habitats ou des espèces

Une cartographie de fréquentation du site par chacune des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire est disponible dans le Docob (cf. fiches descriptives « Oiseaux » ; p. 53 à 110).

À noter, présence sur le site d'habitats d'intérêt communautaire (Annexe I de la directive « Habitats, Faune, Flore »)

Libellé officiel de l'habitat	Libellé simplifié de l'habitat	Code Natura 2000	Surface (ha)	Menaces principales
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	Gazon amphibie	3130		- Eutrophisation - Fermeture du milieu

Une cartographie des habitats est disponible dans le Docob (nomenclature CORINE Biotopes ; p.118).

Les objectifs de conservation sur le site

Espèce visée	Objectifs principaux	Exemples de mesures de gestion
Blongios nain	Gestion des habitats humides	<ul style="list-style-type: none">▪ Contrats Natura 2000 visant la restauration des milieux (arrachage des ligneux avec essouchage en roselière)▪ Actions d'entretien par arrachage manuel des rejets (post-contrat Natura 2000 ; dans le cadre du plan de gestion de la réserve naturelle).
Mouette mélanocéphale	Gestion des habitats humides	<ul style="list-style-type: none">▪ Actions d'entretien par arrachage manuel de la végétation des ilots (chantiers nature réalisés dans le cadre du plan de gestion de la réserve naturelle).▪ Possibilité de contrats Natura 2000 (non réalisés à ce jour) prévus dans le Docob et visant l'entretien d'ilots mis à nu par arrachage manuel de la végétation.▪ Possibilité de contrats Natura 2000 (non réalisés à ce jour) prévus dans le Docob et visant la restauration d'ilots boisés en ilots non végétalisés par abattage, essouchage et reprofilage des berges
Sterne pierregarin	Gestion des habitats humides	<ul style="list-style-type: none">▪ Actions d'entretien par arrachage manuel de la végétation des ilots (chantiers nature réalisés dans le cadre du plan de gestion de la réserve naturelle).▪ Possibilité de contrats Natura 2000 (non réalisés à ce jour) prévus dans le Docob et visant l'entretien d'ilots mis à nu par arrachage manuel de la végétation.▪ Possibilité de contrats Natura 2000 (non réalisés à ce jour) prévus dans le Docob et visant la restauration d'ilots boisés en ilots non végétalisés par abattage, essouchage et reprofilage des berges

Evaluation des incidences Natura 2000

Les projets susceptibles d'avoir un effet significatif sur le site Natura 2000 ou à proximité doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences argumentée et conclusive.

Les 3 listes (liste nationale, liste locale 1, liste locale 2), énumérant pour chacune les plans, projets, travaux et activités susceptibles d'avoir un impact significatif sur un site Natura 2000 et les outils mis à disposition (formulaire d'évaluation préliminaire,...) sont disponibles sur les sites internet suivants :

- DRIEAT : <https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r171.html>

– Evaluation des incidences »

- DDT 78: www.yvelines.gouv.fr/ rubrique « Environnement – Natura2000 – Evaluation des incidences »

A titre d'exemples, les projets et manifestations suivants ont fait l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000 :

- Projet d'aménagement « Vélopolis » (dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines)

- Plan Local d'Urbanisme de la commune de Trappes (PLU Trappes)

- Plan Local d'Urbanisme de la commune de Montigny-le-Bretonneux (PLU Montigny-le-Bretonneux)

- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Saint-Quentin-en-Yvelines (PLUi SQY)

- « Tour de France »

- « Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage de Rambouillet » (2011)

- « Ecotrail 80 km Paris » (tous les ans depuis 2012)

Exemples d'actions concrètes sur le site

Dans le cadre du FEADER 2009-2014, 2 Contrats Natura 2000 ont été réalisés au titre de la mesure 323A 01P du PDRH :

- en 2013 : chantier lourd de restauration « Lutte contre les ligneux en faveur des roselières et vasières »

↳ Objectif : restaurer les habitats favorables à la reproduction du Blongios nain



(crédit photo: Syndicat Mixte BPAL Saint-Quentin-en-Yvelines, 2011)

Opération d'abattage, broyage, essouchage et transport pour stockage.

Après abattage, les produits de coupes ont été broyés sur place avant exportation vers les sites de stockage ; les souches étant exportées directement par la pelle mécanique pour stockage en andains sous la lisière boisée.

Surface traitée : 0,5 hectare de saulaies
Coût des travaux : 16739,21 € HT



Source fond de carte : IGN, 2012 ; Auteur : RN Saint-Quentin-en-Yvelines, 2013

Matériel technique : pelle mécanique, tracteur attelé et équipé d'un broyeur et dumper – Travaux 2013



(Crédits photos Travaux 2013 : Syndicat Mixte BPAL Saint-Quentin-en-Yvelines / RN Saint-Quentin-en-Yvelines, 2013)

- en 2014 : chantier lourd de restauration « Lutte contre les ligneux en faveur des roselières et vasières »

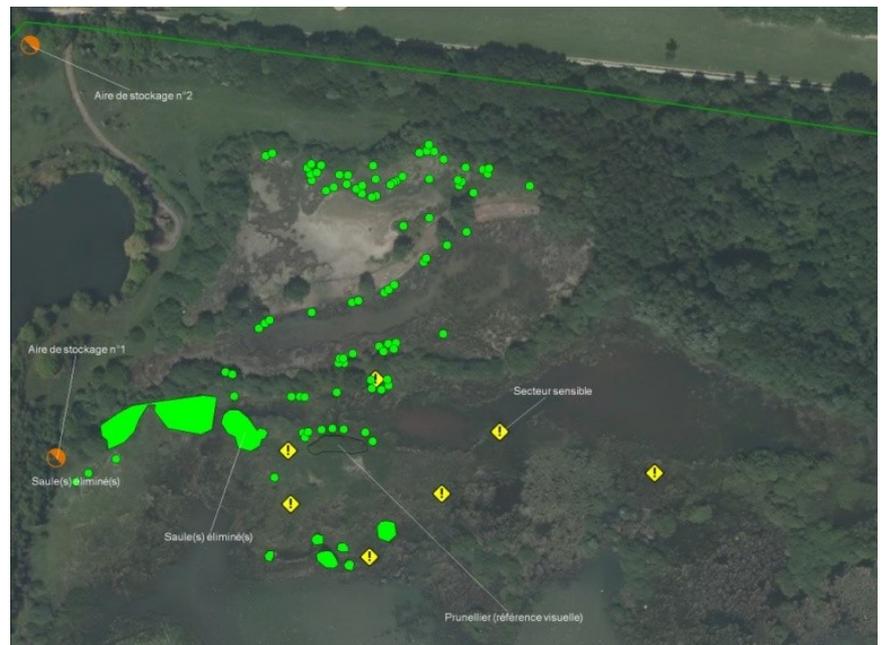
↳ Objectif : restaurer les habitats favorables à la reproduction du Blongios nain

Opération d'abattage, transport, broyage et essouchage.

Après abattage et essouchage, les produits de coupes et les souches sont exportés directement par la pelle mécanique pour broyage (pour les produits de coupe) et pour stockage en andains (pour les souches).

Surface traitée : 0,5 hectare de saulaies
Coût des travaux : 28450 € HT

Source fond de carte : IGN, 2012 ; Auteur : RN Saint-Quentin-en-Yvelines, 2014



▣ Matériel technique : pelle mécanique + tracteur attelé équipé d'un broyeur – Travaux 2014



(Crédits photos : Syndicat Mixte BPAL Saint-Quentin-en-Yvelines / RN Saint-Quentin-en-Yvelines, 2014)

▣ Avant travaux (coté digue BV2/BV3 ; vue partielle)



▣ Pendant travaux (coté digue BV2/BV3 ; vue partielle)



(Crédits photos : Syndicat Mixte BPAL Saint-Quentin-en-Yvelines / RN Saint-Quentin-en-Yvelines, 2014)



(Crédits photos : Syndicat Mixte BPAL Saint-Quentin-en-Yvelines / RN Saint-Quentin-en-Yvelines, 2014)

▣ 1 an après travaux (coté digue BV2/BV3 ; vue partielle)

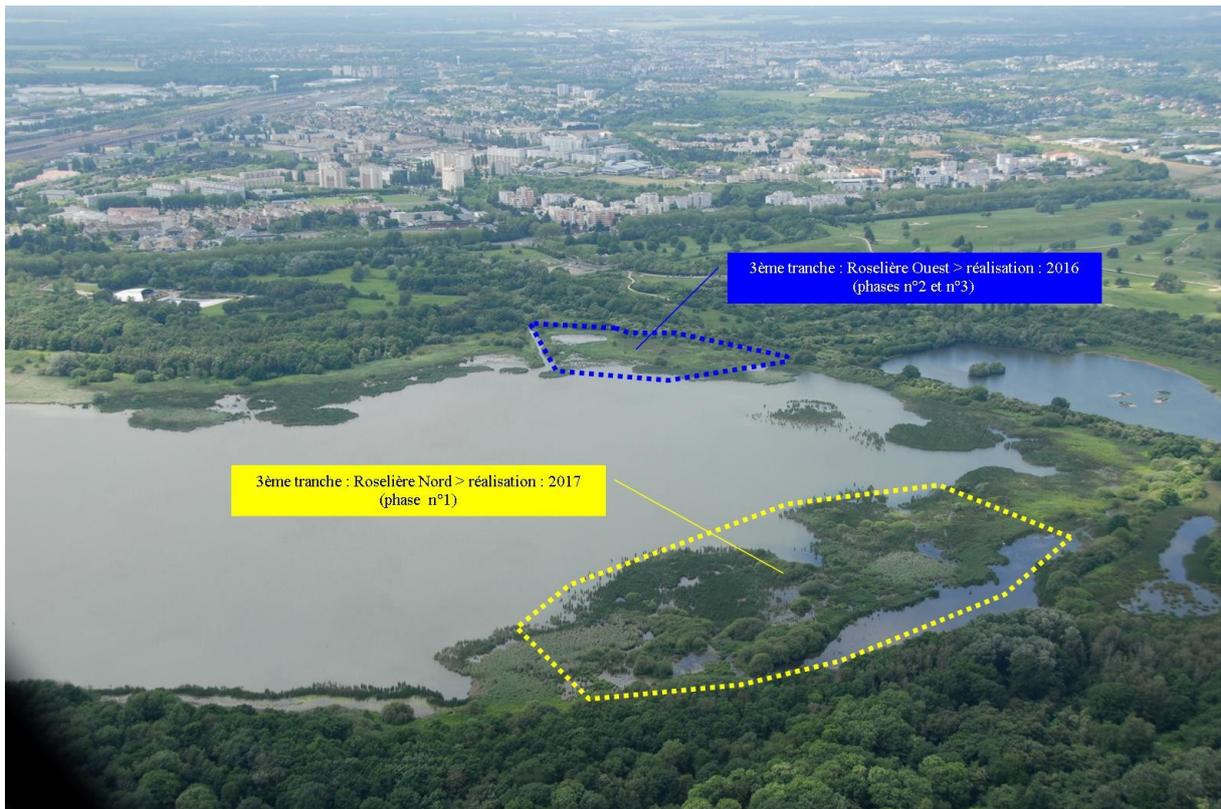


(Crédits photos : Syndicat Mixte BPAL Saint-Quentin-en-Yvelines / RN Saint-Quentin-en-Yvelines, 2014)

Dans le cadre du FEADER 2014-2020, 1 Contrat Natura 2000 a été réalisé au titre de la mesure 7.6.2 du PDRR Ile-de-France :

- Projet 2016 : chantier lourd de restauration « Lutte contre les ligneux en faveur des roselières et vasières »

↳ Objectif : restaurer les habitats favorables à la reproduction du Blongios nain



(Crédit photo : Syndicat Mixte BPAL Saint-Quentin-en-Yvelines, 2011)

Opération d'abattage, broyage, essouchage et transport pour stockage.

Après abattage, les produits de coupes ont été broyés sur place avant exportation vers les sites de stockage ; les souches étant exportées directement par la pelle mécanique pour stockage en andains sous la lisière boisée.

Surface traitée : 1,2 hectare de saulaies

Coût des travaux : 69118,00 € HT

□ Photographie aérienne : survol de la roselière ouest avant travaux 2016 ; 2011



(Crédit photo : Syndicat Mixte BPAL Saint-Quentin-en-Yvelines, 2011)

□ Photographie aérienne : survol de la roselière ouest après travaux 2016 ; aout 2017



□ Photographie aérienne : survol de la roselière nord avant travaux 2017 ; septembre 2017



(Crédit photo : SQY Parc, aout 2017)

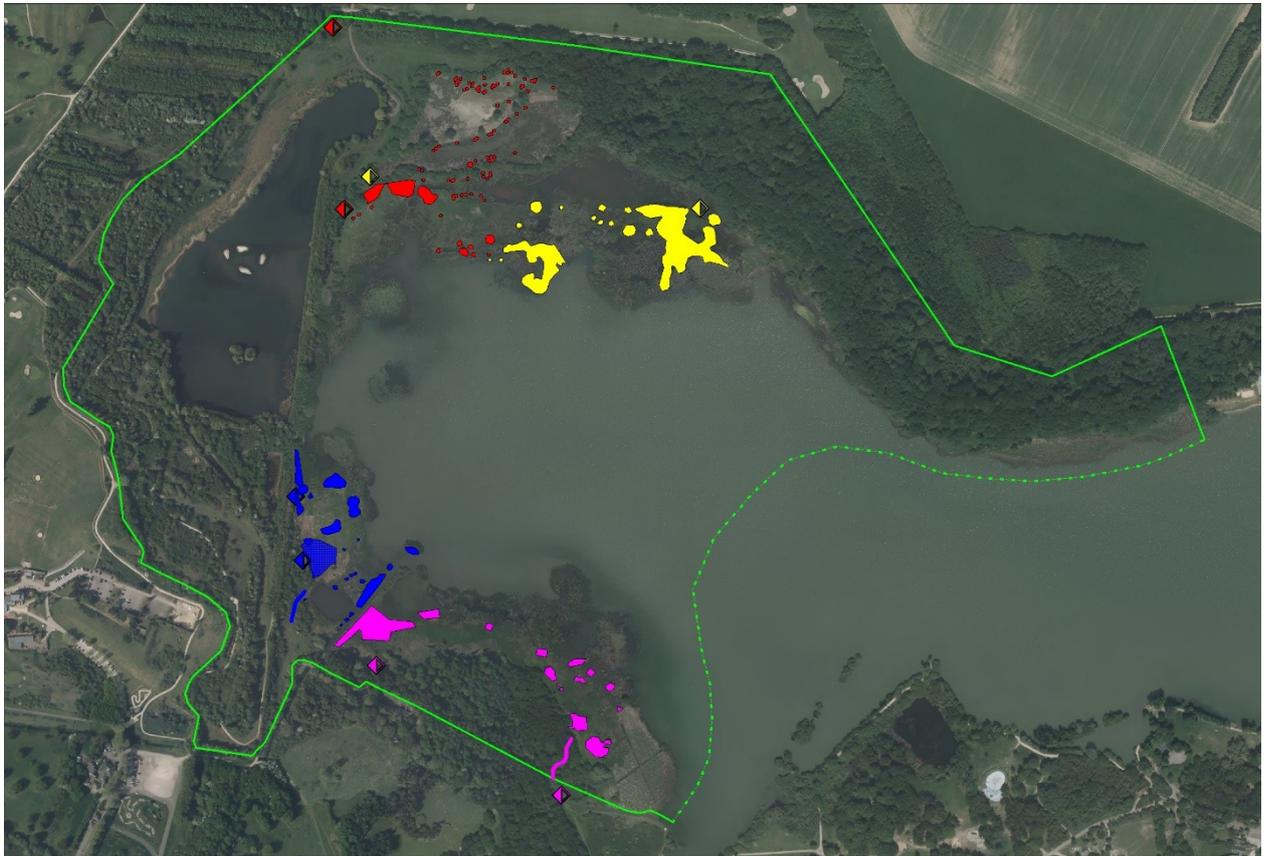
(Crédit photo : SQY Parc, septembre 2017)

□ Photographie aérienne : survol de la roselière nord après travaux 2017 ; décembre 2017



(Crédit photo : SQY Parc, décembre 2017)

Cartographie des contrats Natura 2000 réalisés sur la période 2013 – 2017



(Auteur : Syndicat Mixte BPAL Saint-Quentin-en-Yvelines / RN Saint-Quentin-en-Yvelines, novembre 2017 ; source fond de carte : IGN, 2012)

Légende :

- : Projet 2013 > Contrat Natura 2000 « Lutte contre les ligneux » (réal : 2013 ; roselière sud)

- : Projet 2014 > Contrat Natura 2000 « Lutte contre les ligneux » (réal : 2014 ; roselière nord)

- : Projet 2016 > Contrat Natura 2000 « Lutte contre les ligneux » (réal : 2016 ; roselière ouest)

- : Projet 2016 > Contrat Natura 2000 « Lutte contre les ligneux » (réal : 2017 ; roselière nord)

Pour en savoir plus,



(Crédit photo : Syndicat Mixte BPAL Saint-Quentin-en-Yvelines / RN Saint-Quentin-en-Yvelines, 2014)

Contact « Natura 2000 » :



Structure animatrice : Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Etangs et Rigoles (SMAGER)

Adresse : Hôtel du Département, 2 Place André Mignot - 78012 Versailles

Tél : 01 39 07 88 05

Mail : reserve@smager.fr

Animateur du site Natura 2000 : Julien GODON (Chargé de mission RNN Etangs et rigoles d'Yveline)

Tél : 01 71 49 71 82 / 06 12 61 27 79

Mail : julien.godon@smager.fr

Où se procurer le DOCOB :

<https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r171.html> – les documents d’objectifs »

Autres sources d’informations Natura 2000 :

- Site du Ministère en charge de l’environnement : www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html

- Site de la DRIEAT Ile-de-France : <https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r171.html>

- Site de la DDT Yvelines : www.yvelines.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/Environnement/Natura-2000

Remerciements :

Remerciements à l’attention des personnes ayant contribué à la rédaction de cette fiche de synthèse (relecture, commentaires, ...) et en particulier Monsieur François COQUARD pour la transmission et l’accord pour utilisation publique de ses photographies.

Fiche créée le 16/08/2016 par Julien GODON (animateur Natura 2000 du site)

Fiche mise à jour le 05/08/2022 par Julien GODON (animateur Natura 2000 du site)